

[Français]

LES GRAINS DE PROVENDE—ON RÉCLAME UN SONDAGE
AUPRÈS DES AGRICULTEURS DE L'EST DU CANADA

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, relativement au problème des grains de provende, je désire poser une question supplémentaire au ministre responsable des céréales.

J'aimerais lui demander s'il a l'intention de faire un sondage auprès des cultivateurs de l'Est du Canada relativement au prix des grains de provende, comme il l'a fait le 30 mars 1973 auprès des producteurs de l'Ouest, quant à leur satisfaction de la politique des prix bivalents?

[Traduction]

M. l'Orateur: Comme je suis sûr que la question est examinée, la présidence donnera la parole au député de Hamilton-Wentworth.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'INTERDICTION DU PORT DE LA BARBE POUR LES
MARINS

M. Sean O'Sullivan (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Peut-il indiquer à la Chambre pourquoi le quartier général du commandement maritime a récemment interdit aux marins canadiens de porter la barbe? De toute évidence, je ne suis pas directement concerné par cette question, mais je m'inquiète beaucoup des conséquences désastreuses que pourra avoir cette politique sur le moral des troupes. Le ministre voudra-t-il bien reconsidérer cette politique?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il est inexact de dire que l'on a ordonné aux hommes de se raser la barbe. Ceux qui en ont peuvent la garder, mais il est vrai que l'on ne permettra pas à ceux qui n'en ont pas de s'en faire pousser une.

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'AGRICULTURE

LA PROLIFÉRATION DES SAUTERELLES DANS LE SUD DE
LA SASKATCHEWAN—DEMANDE D'AIDE POUR LA
PULVÉRISATION

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas d'histoire de barbe à raconter, mais je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Je ne sais pas exactement où il est en ce moment; peut-être derrière les rideaux. Comme il n'est pas là, j'adresserai ma question au ministre responsable de la Commission du blé.

Étant donné que le ministère de l'Agriculture a signalé au ministre qu'un programme fédéral existait pour aider à combattre les sauterelles dans le Sud de la Saskatchewan,

Questions orales

où un agriculteur a perdu jusqu'à un tiers de ses récoltes, le ministre indiquera-t-il à la Chambre s'il y a un programme général d'aide aux producteurs pour la pulvérisation des sauterelles dans cette région de la Saskatchewan?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, la responsabilité de veiller à ce que des mesures locales soient prises pour faire face à ce danger incombe principalement au gouvernement provincial. Le ministère fédéral de l'Agriculture a joué toutefois, dans le cadre de sa ligne de conduite traditionnelle, un rôle très actif en menant des recherches et en préparant les produits chimiques nécessaires, tels que le diéméthoate, pour combattre efficacement ce fléau.

M. Knight: Étant donné que le ministre de l'Agriculture s'efforce de profiter d'une situation qui n'existe pas vraiment, et comme les sauterelles ont envahi sérieusement cette région, le ministre va-t-il dire à la Chambre en quoi consiste le programme fédéral de lutte contre les sauterelles dont a parlé son collègue chargé de faire pousser tout le blé que le ministre vend sur les marchés mondiaux?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je transmettrai cette question au ministre de l'Agriculture.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

DEMANDE DE NOMINATION D'AGENTS DANS LES PETITES
LOCALITÉS

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme, de toute évidence, il est difficile de régler les réclamations d'assurance-chômage, surtout dans les petites villes et les régions rurales du Canada, le ministre envisage-t-il de nommer en permanence un agent de l'assurance-chômage au Bureau de la main-d'œuvre dans les régions où il n'a pas l'intention d'ouvrir un bureau de la Commission d'assurance-chômage afin de pouvoir remédier immédiatement à cette grave situation?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je trouve les remarques du député très pertinentes. Nous avons placé jusqu'ici environ 100 agents de la Commission d'assurance-chômage dans les bureaux de main-d'œuvre dans le cadre de la réorganisation en cours et nous envisageons d'en placer dans d'autres bureaux si c'est possible sur le plan économique et pratique.

M. Grafftey: Dans les régions, comme la mienne, où ces bureaux ne sont pas encore ouverts et où, comme dans ma propre circonscription, il y a plus de 200 personnes qui vivent d'assistance sociale en attendant que la Commission d'assurance-chômage règle leur cas, le ministre va-t-il nommer des agents de la Commission de l'assurance-chômage dans les bureaux de main-d'œuvre de façon que cette situation très grave...

M. l'Orateur: A l'ordre. Indubitablement, le député fait là une demande directe au ministre.